



Règlement intérieur de Ferme Habitat Solidaire - Adhérents

Ferme Habitat Solidaire est une association à but non lucratif. C'est un lieu de vie et d'accueil autour d'une petite ferme pédagogique : des chalets habités par des personnes qui font le choix de vivre ensemble avec leurs différences en partageant une convivialité solidaire. C'est aussi un accueil d'urgence pour des personnes dans des situations difficiles, pour de courts séjours pendant lesquels nous les accompagnons à refaire surface, soigner leurs traumatismes et mettre en place un projet personnel.

Ses adhérents s'inscrivent dans ce projet solidaire. Ils viennent à la ferme pour y partager des instants de vie, des moments de convivialité, des activités ou des repas.

Chacun peut s'impliquer à sa mesure par des actions de bénévolat (jardinage, entretien, soin aux animaux, bricolage, cuisine, travaux manuels, échange de savoir et de compétences, diverses animations..).

La bienveillance envers chacun est requise, quelles que soient ses spécificités et ses différences.

Entretien

Le lieu est entretenu conjointement par tous ses utilisateurs (résidents et adhérents) : en particulier l'entretien courant, le ménage, la propreté, les petites réparations, etc... Chaque utilisateur veillera à laisser le lieu impeccable : vaisselle et ménage faits, poubelles, rassemblées, nettoyées et sorties. Chacun fera attention à économiser autant que possible l'eau et l'énergie. Le tri sélectif sera systématiquement mis en œuvre.

Usage des lieux

Chacun s'engage à une cohabitation paisible dans le respect du calme, que ce soit vis à vis des voisins, des animaux et des habitants.

L'entrée des visiteurs se situe au numéro 17, à côté du grand chalet.

Le grand chalet est destiné aux activités communes pour les adhérents. Tous les autres chalets sont à usage privatif, merci de respecter leur intimité.

Portes et portails doivent être fermés après chaque passage, en particulier les enclos.

Le lieu est non-fumeurs. Un coin fumeurs est à disposition sur la terrasse du grand chalet. (Ramassez vos mégots!)

Aucune consommation d'alcool n'est autorisée pour les mineurs.

Animaux

Pas de cris. On traite les animaux avec douceur, sans les poursuivre ou les maltraiter.

Pour leur santé, personne ne nourrit les animaux sans en avoir la charge. En revanche, chacun peut porter de la nourriture (pain, graines, épiluchures...) qui sera stockée pour le moment adéquat. Aucun animal ne sera déplacé sans autorisation.

Caresses et câlins à volonté.



Piscine

La piscine est à disposition uniquement des adhérents, pour un moment de détente après le travail ou les activités.

Les enfants de moins de 14 ans ne se baignent qu'en présence de leurs parents ou d'un responsable identifié. Entre 14 et 18 ans, ils devront présenter une décharge/autorisation de leurs parents pour se baigner.

Des toilettes et une douche sont à disposition. Chacun pensera à les utiliser avant de se baigner en cas de besoin.

Avant la baignade, enrouler délicatement la bâche bleue, poser la bâche blanche sur le rouleau et passer l'épuisette avant d'entrer dans l'eau.

Après la baignade, en fin de journée, penser à remettre les bâches.

Fermer le portillon à chaque passage, pour éviter que des petits enfants ou des animaux ne pénètrent par inadvertance sans l'enclos.

Activités

Des bénévoles référents sont régulièrement présents pour accompagner les adhérents dans leurs actions et initiatives. Adressez-vous à eux.

Activités courantes possibles : jardinage, nettoyage des cages, soins aux animaux, entretien des espaces verts et de la piscine, petit bricolage, rangements, bois etc.... Consulter le tableau des activités en cours.

Besoins de la ferme en bénévolat : accueil, bricolage, animation de soirées, repas à thèmes, organiser une soirée film ou musicale, etc., etc...

Nous sommes ouverts à toutes vos idées et propositions.

A l'occasion, la ferme peut organiser des événements exceptionnels d'envergure (concerts, conférences...)

Des animations autour des animaux sont possibles au cas par cas. Venez en discuter.

Des animations de tous types sont organisées régulièrement dans l'année.

Les adhérents sont tenus informés par la newsletter mensuelle.

Possibilité d'organiser vos anniversaires ou fêtes de famille. Venez nous en parler.

Accompagnement

Au sein de la ferme, une traumaticienne propose des séances d'accompagnement individuel, afin que les blessures du passé ne pèsent plus sur le présent et ne bloquent plus l'avenir.

Elle intervient sur demande ou auprès de structures sociales, type Emmaüs.